

ATELIER SUR L'ÉLIMINATION DE LA MOISSURE

Du nouveau!
À ne pas manquer!

de 8 h 30 à 16 h 30

Les gens sont de plus en plus conscients de la présence des moisissures et de leurs effets sur la santé. C'est pourquoi la demande augmente à l'égard des services d'entrepreneurs formés et compétents, capables d'éliminer la moisissure et de nettoyer les zones contaminées.

La SCHL a mis sur pied l'Atelier sur l'élimination de la moisissure afin d'enseigner aux constructeurs, rénovateurs, entrepreneurs, gestionnaires d'immeubles et autres professionnels de l'habitation comment remettre en état les maisons contaminées par la moisissure. Au cours de cet atelier, vous apprendrez comment:

- évaluer l'état de la maison avant de commencer;
- créer et passer en revue un plan d'action à partir d'un rapport produit par un investigateur de la qualité de l'air des habitations;
- choisir l'équipement de protection individuelle dont vous aurez besoin;
- préparer et isoler la zone de travail;
- éliminer la moisissure et assurer l'assèchement des lieux;
- maîtriser les sources d'humidité; et
- prévenir la réapparition de la moisissure.

Cet atelier pratique sera des plus utiles aux constructeurs qui découvrent de la moisissure durant et après des travaux de construction et aux entrepreneurs, rénovateurs et autres qui veulent savoir comment remettre en état correctement et en toute sécurité une maison aux prises avec un problème de moisissure. Prenez une longueur d'avance sur ceux qui ne possèdent pas cette formation ou qui proposent des solutions très coûteuses.

Animateur :

Atelier sur l'élimination de la moisissure –

Nom : _____ Entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Tél. : (_____) _____ Téléc. : (_____) _____

Cell. : (_____) _____ Courriel : _____

LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ À 12 PARTICIPANTS. RÉSERVEZ LA VÔTRE TÔT!

Les inscriptions seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi et seront confirmées sur réception du paiement. Les ateliers sont très populaires. Pour éviter les déceptions, assurez-vous que votre paiement arrive tôt pour réserver votre place.

Frais d'inscription à l'atelier

Paiement anticipé :595 \$ + Taxes =

Le chèque doit être **REÇU** au plus tard le

Paiement en retard :620 \$ + Taxes =

Veillez vous inscrire À L'AVANCE par télécopieur, téléphone ou courriel afin que nous puissions vous réserver une place:

Tél. : 613-680-7547 Téléc. : 613-680-7584

Courriel : info@iaq-qai.com

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant d'ici l'atelier pourrait être annulé.

PAIEMENT PAR CHÈQUE SEULEMENT

établi à l'ordre de :

Programme QAI

Envoyez votre inscription et votre paiement à :

Programme QAI

1-258, rue Cathcart

Ottawa (ON) K1N 5C3